



ASTIPA
Association de Solidarité avec
Tous-te-s les Immigré-e-s et
les Peuples Autochtones

Halte à la répression , droit à la scolarisation !!!

Maripasoula, le 08 juin 2017

Aujourd'hui, l'état français voudrait qu'en Guyane, on ne puisse plus poursuivre sa scolarité du fait de son origine et de sa situation administrative. Alors que par les mobilisations des élèves et des parents d'élèves partout en France dès les années 2000, aux côtés de leurs camarades d'origine étrangères, ont permis de faire appliquer le droit et le respect de la scolarisation pour tous et toutes, c'est ce même droit que l'on remet en cause aujourd'hui en Guyane.

En effet depuis plusieurs jours 4 jeunes lycéens de Cayenne se retrouvent empêchés de poursuivre leur scolarité normale car ils sont sous le coup d'une procédure d'expulsion et d'une assignation à résidence et d'une obligation de contrôle journalier au commissariat ou à la gendarmerie de Cayenne. Leur crime ? Ne pas avoir réussi à obtenir les bons papiers pour rester en France et poursuivre leurs études.

Depuis quelques années maintenant, les équipes éducatives, les parents d'élèves et les élèves de Guyane, avaient obtenu un accord avec la Préfecture pour que tous les jeunes, quelles que soient leurs origines ou leurs nationalités, puissent continuer leur cursus scolaire. Des accords similaires avaient été signés partout en France.

Aujourd'hui c'est une nouvelle fois les droits fondamentaux qui sont bafoués en Guyane, le droit à la scolarisation, les principes d'égalité. Ces jeunes sont présents et scolarisés en Guyane depuis plusieurs mois, depuis plusieurs années, la Guyane les a formé et a contribué à leur construire un avenir et aujourd'hui l'administration française voudrait les reconduire et hypothéquer leur avenir ?

Le mouvement social de mars avril 2017 a défendu, et a rappelé son attachement aux droits fondamentaux et notamment à une scolarisation digne et respectueuse qu'aujourd'hui l'état français et ses lois racistes et xénophobes voudraient mettre à mal.

L'ASTIPA rappelle son attachement au droit à la scolarisation pour tous et toutes et demande aux autorités l'arrêt de toutes les mesures de reconduite et de contrôle pour ses jeunes ainsi que leur régularisation immédiate pour leur permettre de poursuivre leur scolarité.

L'ASTIPA réaffirme également ses engagements pour la régularisation immédiate de tous les élèves sans papiers et la la régularisation de tous les sans papiers au nom des principes et des valeurs de solidarité et d'humanisme.